

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 09/07/2013

ENR - Contrats d'assurance-vie soumis au régime de l'article 757 B du CGI - Clauses bénéficiaires démembrées

Série / Division :

ENR - DMTG

Texte :

Des précisions sont apportées sur les modalités d'imposition des contrats d'assurance-vie soumis au régime de l'[article 757 B du CGI](#), en cas de démembrement de la clause bénéficiaire.

Actualité liée :

X

Document lié :

[BOI-ENR-DMTG-10-10-20-20](#) : Mutations à titre gratuit - Successions - Champ d'application des droits de mutation par décès - Biens à déclarer - Cas particulier des contrats d'assurance

Signataire du document lié :

Jean-Pierre Lieb, chef du service juridique de la fiscalité